



Lettre électronique n°66
septembre 2018



Le Mont-Blanc à l'entrée de l'automne, vu du Beaufortin

CHAMBÉRY & SAVOIE

Compteur linky : le chaud et le froid

Les opposants au compteur Linky peuvent encore espérer. [La ville de Bayonne](#) a obtenu d'ENEDIS que ses habitants puissent refuser l'installation du fameux compteur. [Une décision du tribunal administratif de Toulouse](#) est moins favorable à ENEDIS que les précédentes. Ce n'est pas très pénalisant pour l'opérateur : son programme de déploiement reste conforme aux prévisions.

La fin des lampes halogènes

Enfin interdites à la vente en Europe car trop gourmandes en électricité, les [ampoules halogènes](#) vont laisser la place aux [LED](#) (diodes électroluminescentes) ; seuls les stocks pourront être écoulés. Si vous ne désirez pas remplacer vos luminaires halogènes dans l'immédiat : faites des réserves d'ampoules !

La fin annoncée du téléphone fixe

On en parle beaucoup car la création d'une ligne téléphonique dans un nouveau logement ne sera plus possible dès le 15 novembre prochain. Mais si vous avez déjà une ligne, pas de panique ! Les premières suppressions pour ce type de ligne sont prévues en ... 2023. [Pour en savoir plus](#)

Un téléphone portable éthique dans un secteur en effervescence ?

Dans la rubrique des productions plus respectueuses de l'environnement et des conditions de travail, voici maintenant [un téléphone portable](#). Il se veut plus solide, réparable, recyclable et protecteur des gisements de matières premières... Un pari intéressant mais risqué dans un secteur dominé par des géants adeptes du changement perpétuel. Le consommateur tranchera.

Méfiez-vous des assurances infinitaires

Derrière cette belle dénomination se cache [une réalité moins reluisante](#), que l'UFC-Que choisir a régulièrement critiquée pour ses profits exorbitants. L'association tire aujourd'hui la sonnette d'alarme sur les pratiques de commercialisation de la [SFAM par la FNAC](#) lors d'achats multimédia et propose des pistes aux consommateurs pour [faire valoir leurs droits](#).

Voyages à forfait : nouvelle réglementation

[Une nouvelle réglementation](#) relative aux voyages à forfait (voyages organisés sous forme de package mais aussi, c'est nouveau, les voyages conçus par un particulier sur internet) est entrée en application ce 1^{er} juillet 2018. Elle renforce l'information du consommateur sur le contenu des voyages et affirme la responsabilité du vendeur en cas de problème.

Un été 2018 très chaud, mais des savoyards ne s'en plaignent pas.

Ce [constat](#) (cartes et graphismes à l'appui) inquiète les scientifiques. Mais il n'a pas empêché les [professionnels du tourisme](#) Auvergne-Rhône-Alpes de se réjouir de l'augmentation de fréquentation des vacanciers fuyant la canicule pour se réfugier en altitude et y trouver un peu de fraîcheur.

Les modalités de la chasse en Savoie cette saison.

La chasse est ouverte en Savoie depuis le 9 Septembre et jusqu'au 20 Janvier. Mais [ce calendrier](#) connaît de multiples exceptions, par espèces et par zones géographiques (arrêté préfectoral 2018-0537 de plusieurs pages !). Pour les promeneurs, le mieux est de se renseigner localement et de porter des habits de couleurs vives...

Où va la grande distribution ?

[La grande distribution est attaquée](#) par de nouveaux concurrents, notamment ceux du commerce en ligne. Pour réagir les enseignes scellent des alliances au niveau international pour réduire les coûts et peser sur les prix d'achat. Mais il apparaît que [ce ne sera pas suffisant](#) et ne répondra pas aux attentes des consommateurs

On ne doit pas payer l'emballage des produits alimentaires

[Le saviez vous ?](#) Un commerçant qui inclut l'emballage dans le poids d'un produit alimentaire est dans l'illégalité. Les « grands distributeurs » respectent généralement la règle, les autres parfois moins.

Quand Coca-Cola nous fait payer la nouvelle taxe soda

La loi de 2012, renforcée cet été, devait faire baisser les taux de sucre contenus dans les boissons de type soda mais [certains fabricants](#) ont contourné l'obstacle par des « trucs » commerciaux bien classiques : changement de contenance, vrai-faux nouveau produit... L'exemple de Coca-Cola est encore une fois démonstratif de la manière de gruger le client. D'autres ont par contre [joué le jeu](#).

Pour comprendre l'augmentation de la consommation de pesticides par l'agriculture

La dangerosité des produits phytosanitaires est aujourd'hui clairement établie, pour notre santé et pour la biodiversité. C'est pour cela que l'État avait lancé un plan « écophyto » en 2008, dont l'objectif était de diviser par deux leur consommation en dix ans. [Résultat](#) : il s'en épand 13 % de plus en 2018 qu'en 2008. [Mais pourquoi donc](#) cette contre-performance caricaturale ? Exemple d'actualité : les députés viennent de refuser d'inscrire dans la loi [la fin du glyphosate](#), pourtant promise par le président de la République lui-même.

Aloe vera : attention, attention !

L'aloë vera est très « tendance », appréciée pour ses propriétés médicinales, culinaires, cosmétiques. Pourtant, sa consommation nécessite [quelques précautions](#). Sur la couche externe de la plante fraîche, le « latex », liquide jaune, est en effet toxique et doit être éliminé avant toute consommation.

Nutrition : les français ont des idées et les belges les mettent en œuvre

[Le nutriscore](#) permet d'évaluer la qualité nutritionnelle d'un produit alimentaire. Créé par une équipe de l'INRA, promu par l'UFC-Que choisir et le ministère de la santé, validé par la Commission européenne malgré un lobbying intense de groupes agro-alimentaires puissants, ce logo reste très discret sur nos r. C'est donc [le distributeur belge Colruyt](#) qui se lance dans l'aventure, en y mettant les moyens.



Visitez aussi nos sites internet : A Chambéry ou à Aix-les-Bains